



**HARAS
NATIONAL
HENNEBONT**
Syndicat Mixte

Envoyé en préfecture le 12/02/2024
Reçu en préfecture le 12/02/2024
Publié le 12.02.2024
ID : 056-200008696-20240212-DEL_20241-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 7 février 2024

DEL_20241

Objet de la Délibération

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023

Suite à la convocation en date du 26 janvier 2024, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mercredi 7 février 2024 à 18 heures, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaients présents :

Aurélie MARTORELL, Stéphane LOHEZIC, André HARTEREAU, Sophie PALANT-LE-HEGARAT, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART,

En visioconférence : Gaëlle LE STRADIC

Absents excusés :

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Anne JEHANNO, Laurent DUVAL

SEANCE DU COMITE

DU 7 FEVRIER 2024

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 OCTOBRE 2023

Un exemplaire du procès-verbal de la réunion du comité syndical du Haras d'Hennebont du 10 octobre 2023 a été transmis à chaque membre du comité à l'appui de la convocation.

LE COMITE, après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités locales et notamment son article L2121-15,

Article unique : **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du Haras d'Hennebont du 10 octobre 2023.

***Délibération adoptée à l'unanimité, avec 6 voix POUR et 1 ABSTENTION.
Abstention : Fabrice LEBRETON***

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU